

# Le pôle culturel sera INAUGURÉ VENDREDI

▶ L'ancienne maison communale abritera le centre culturel, le syndicat d'initiative et la MJ

▶ Pari tenu : la création d'un "pôle culturel" à Genappe, l'un des gros projets annoncés en début de législature par la majorité en place au Lothier, est aujourd'hui concrétisée dans l'ancienne maison communale, au 38 de la rue de Bruxelles.

Les locaux, qui seront inaugurés officiellement vendredi soir, regrouperont le centre culturel, le syndicat d'initiative et, un peu plus tard, la maison de jeunes le Bug-1 (lire ci-contre). Ceux qui ont fréquenté le bâtiment lorsqu'il servait de maison commu-

munale - bien avant la fusion des communes et jusqu'au déménagement vers l'Espace 2000 en 2003 - ou d'antenne pour la police locale seront frappés par le changement.

**SI L'ALLÉE CENTRALE, OÙ** passaient les calèches, et le grand escalier ont été conservés, à peu près tout le reste a été remplacé. Pour des raisons de sécurité, les planchers en bois ont été retirés pour faire place au béton. Le syndicat d'initiative s'installera dans l'ancienne salle du conseil

communal, à l'avant du bâtiment, tandis qu'une salle polyvalente avec des cloisons amovibles a été créée à l'arrière.

Le centre culturel, lui, va emménager à l'étage, où ont été aménagés des bureaux et trois salles de réunion. Celles-ci seront également mises à disposition des associations locales. Dans les combles, un bel espace est également aménagé, et un "atelier multifonctionnel" servira notamment pour les costumes des journées Louis XI, à présent que celles-ci sont relancées.

Un gros travail d'isolation a été réalisé pour obtenir une bonne performance énergeti-

que du bâtiment, et la toiture a été entièrement remplacée. Un monte-personne a également été installé.

**CE QUI PORTE LA** facture finale aux alentours d'un million d'euros, soit 200.000 euros de plus que l'estimation initiale de 2015. La Province a subsidié le projet à hauteur de 300.000 euros. "Cette maison, qui était celle des notaires Jottrand, est liée à l'histoire de Genappe, et il n'a jamais été question de la vendre, précise le bourgmestre Couronné. C'est un gros investissement, mais on peut être fier du résultat."

V.F.



Vincent Girboux

Échevin de la culture de Genappe

**"Nous avons tenu nos engagements"**

**1** La réalisation du "pôle culturel" était un des gros projets de la législature !

"Oui, mais il n'y avait pas que cela dans notre déclaration de politique générale. Nous avions annoncé aussi que nous voulions arriver à la création d'une salle de spectacles, en partenariat avec le Tof Théâtre. On a annoncé la bonne nouvelle il y a quelques semaines : c'est en cours de réalisation. Nous voulions ce pôle culturel, qui sera inauguré cette semaine, mais il n'y a pas que les briques : l'objectif était aussi une coopération culturelle entre divers opérateurs. Cette dynamique se développe aussi, et nous en sommes très heureux."

**2** La Fédération Wallonie-Bruxelles, finalement, n'a pas subsidié...

"Ils n'ont rien payé, mais dans le cadre de la reconnaissance du centre culturel, il a été convenu qu'on puisse valoriser en tant que subsides communaux les 9.000 € par an que représente le remboursement de l'emprunt sur vingt ans. Le décret prévoit que la FWB finance la culture à parts égales avec la Commune. Soit 100.000 €, mais eux le feront progressivement, pour arriver à ce montant en 2023. La Ville, elle, a fait plus que tenir ses engagements."

**3** Les Ateliers du Léz'Arts font partie du pôle ?

"Ils sont hébergés dans le bâtiment qui est sur le site, mais il s'agit d'une ASBL indépendante. Cependant, la réflexion est en cours pour qu'ils s'adosent au centre culturel. L'idée est d'arriver à un ensemble cohérent, mais on ne veut pas précipiter les choses."

Interview > V.F.



▶ Le bourgmestre, Gérard Couronné (à droite), est fier du résultat. © FFI

## BIENTÔT DU NEUF POUR LE BUG-1

▶ 80.000€ seront réservés dans une modification budgétaire pour aménager les lieux.

▶ Relié historiquement au centre culturel puisque c'est celui-ci qui a été chargé de lancer la dynamique menant à la création de cette maison de jeunes, le Bug-1 aura bientôt une place au sein du nouveau bâtiment. Mais les travaux

ne sont pas encore réalisés dans cette partie, qui est en réalité l'ancienne conciergerie.

Lors d'un prochain conseil communal, 80.000 euros seront réservés dans une modification budgétaire pour aména-

ger les lieux. Il s'agit de deux pièces à l'étage, et une au rez-de-chaussée, où le Bug-1 pourra donc convoquer ses réunions mais aussi organiser certaines de ses activités.

Quand ? Le plus tôt possible, espère le Collège du Lothier. C'est-à-dire pour la fin de cette année, ou plus vraisemblablement le début de 2018. La maison de jeunes emploie pour l'instant deux per-

sonnes à mi-temps, et se développe de belle manière. Cette année, deux voyages ont été organisés pour les membres, dont un au Québec, et tout s'est bien passé.

**ENVIRON 60 JEUNES** sont membres actuellement, dont une vingtaine joue un rôle vraiment actif. Une demande de reconnaissance officielle a été introduite à la Fédération Wallonie-Bruxelles et si elle est acceptée, les responsables espèrent que l'emploi d'un coordinateur per-

manent sera financé.

Aujourd'hui, le siège du Bug-1 est installé dans la maison Beghin, à l'entrée du chemin qui mène à la plaine communale et au complexe sportif. Le bourgmestre Gérard Couronné confirme que cet immeuble devra être démolé dans le futur, en tout cas en partie, pour des raisons d'amélioration de la mobilité dans le centre de Genappe. L'idée est en effet d'élargir l'accès actuel.

V.F.